

APCAM/MSU
Note d'Information no. 2
2004

Les actions de l'Université d'Etat du Michigan (MSU) au Mali à travers son projet PASIDMA (projet d'appui au système d'information décentralisé du marché agricole)

1. Aperçu général

L'Université d'Etat du Michigan (MSU), grâce aux financements de l'USAID, intervient au Mali depuis 1985 dans le cadre de la réalisation de la sécurité alimentaire durable. Les interventions ont porté sur les analyses des politiques de développement agricole des années 80 et 90 et la problématique de la sécurité alimentaire au Mali. Les résultats de ces analyses ont alimenté les débats des cadres maliens et des bailleurs de fonds sur les réformes du marché céréalier et permis d'identifier les axes prioritaires d'investissement. D'autres analyses ont porté sur la planification stratégique de la recherche agricole, l'impact de la dévaluation du franc CFA sur la compétitivité de l'agriculture malienne et sur la sécurité alimentaire, et l'impact de la croissance agricole sur la nutrition infantile.

Aujourd'hui, l'université s'investit dans la construction de l'observatoire du marché agricole (OMA), le renforcement des capacités nationales d'analyse des politiques de sécurité alimentaire, la mobilisation des financements publics américains pour l'investissement dans le secteur agricole malien, l'appui à l'IPR de Katibougou pour la formation d'une nouvelle génération d'entrepreneurs du secteur agro-alimentaire, et l'impact des échanges sous-régionaux sur la sécurité alimentaire dans les pays du CILSS.

2. Construction de l'Observatoire du marché agricole (OMA)

Le système d'information du marché (SIM) mis en place en 1989 dans le cadre des politiques de libéralisation des prix et des marchés agricoles devenu Observatoire du Marché Agricole (OMA) a pour objectifs de :

- ✓ contribuer à la régulation du marché céréalier par l'information régulière des producteurs, des commerçants et des consommateurs de l'évolution des prix et les volumes échangés sur les marchés ,
- ✓ améliorer la gestion des politiques de sécurité alimentaire en informant à temps le gouvernement sur les tendances des prix et l'état d'approvisionnement des centres urbains de consommation.

La réalisation de ces objectifs a exigé la mise en place d'un dispositif de réseau d'enquête, d'une infrastructure de transmission et de traitement rapide des données, d'une politique de diffusion des informations, et de personnel compétent. L'Université a fourni une assistance technique clé dans la conceptualisation et la création du SIM et de l'OMA, les formations à court et à long terme du personnel malien qui gère l'OMA, et l'infrastructure informatique nécessaire.

Le dispositif mis en place est considéré aujourd'hui comme une réussite technique de par la fiabilité et la régularité des informations diffusées à travers toute l'Afrique de l'Ouest. En effet, les paysans maliens ont régulièrement accès à l'information sur les marchés grâce à la diffusion hebdomadaire en français et dans les langues locales sur 18 stations radios privées à travers tout le pays. L'accessibilité à temps réel à l'information de marché a augmenté le pouvoir de négociation des paysans maliens leur permettant ainsi de mieux valoriser leurs productions sur les marchés.

Cette valorisation de la production permet d'accroître les revenus du monde rural et constitue par conséquent une incitation supplémentaire à augmenter la production.

En dehors de l'OMA, le PASIDMA a initié les conférences sur les perspectives agricoles de l'Afrique de l'Ouest qui réunissent chaque année à Bamako les opérateurs économiques de l'Afrique de l'Ouest pour discuter les perspectives d'évolution des marchés agricoles. L'objectif recherché est d'offrir des marchés pour les productions agricoles du Mali. Ces conférences ont permis aux opérateurs maliens de tisser des relations d'affaires avec les opérateurs des autres pays de la sous région dans le secteur agro-alimentaire et de pouvoir exporter les produits agricoles maliens et en importer en cas de déficit alimentaire.

Le PASIDMA a aussi mis en place le réseau des opérateurs économiques du secteur agro-alimentaire de l'Afrique de l'Ouest avec des antennes nationales. Ce réseau a permis aux opérateurs maliens de s'approvisionner en maïs à partir de Bouaké en 2003 malgré le conflit et d'exporter le bétail malien sur la Guinée quand le marché ivoirien était inaccessible à cause du conflit. L'antenne malienne de ce réseau a aussi permis de vendre des stocks de poisson de Mopti à Bouaké en 2003. Toutes ces activités visent à offrir des prix rémunérateurs aux paysans, éleveurs et pêcheurs du Mali en valorisant leurs productions sur le marché sous régional.

Le projet PASIDMA qui a atteint largement ses objectifs au Mali est en train d'être étendu à l'ensemble des pays de la CEDEAO. En effet, le bureau régional de l'USAID à Accra a décidé de consolider les acquis du projet et de le régionaliser pour promouvoir le commerce régional dans l'espace CEDEAO.

3. Renforcement des capacités nationales d'analyse des politiques de sécurité alimentaire

Les interventions de l'Université au Mali ont constamment visé le développement des ressources humaines à travers la formation sur le terrain et le transfert d'expériences. Ainsi, toutes les études faites au Mali ont été conçues et réalisées par des maliens avec les appuis du corps professoral de l'université. Au delà de la formation sur le terrain, l'université offre des possibilités à des maliens de poursuivre leurs études aux USA. Ainsi, de 1998 à 2004, 4 maliennes ont terminé ou poursuivent leur formation aux niveaux Master et Ph.D. à l'université.

4. Appui à l'IPR de Katibougou pour la formation de la nouvelle génération d'entrepreneurs du secteur agro-alimentaire

A travers le projet PASIDMA, l'université a établi un cadre de collaboration avec l'IPR de Katibougou pour renforcer sa capacité de formation des gestionnaires du développement agricole au Mali. L'université est convaincue que l'IPR de Katibougou doit être une priorité pour les investissements si le Mali veut moderniser son agriculture et former les futurs gestionnaires des industries de transformation et l'ensemble

du secteur agro-alimentaire. MSU a pu mobiliser des fonds limités auprès d'un institut de Washington DC pour aider l'IPR à relancer son programme de formation BAC+2 dans le domaine de la production et de la commercialisation des semences, vulgarisation, boucherie moderne, aménagiste, nutrition et santé animale, foresterie etc.. Au delà du programme BAC+2, MSU et l'IPR sont en train de développer d'autres projets de collaboration inter-universitaire dans les domaines de la recherche agricole et animale, la formation des professeurs de l'IPR de Katibougou, et d'échange de professeurs et d'étudiants.

5. Mobilisation des financements publics américains pour l'investissement dans le secteur agricole malien

MSU a joué un rôle capital dans la création du Partenariat pour la réduction de la faim et la pauvreté en Afrique dont le Président de la République du Mali et le Président de MSU assurent la co-présidence. Le Projet PASIDMA de l'université a joué un rôle clé dans la mobilisation des cadres compétents maliens dans un comité national du Partenariat pour réfléchir et contribuer à l'identification des stratégies de réduction de la faim et de la pauvreté en Afrique.

Le partenariat est parti du constat que l'aide publique américaine et de la Banque Mondiale au développement agricole de l'Afrique baissait d'année en année. Paradoxalement, les africains étaient invités à investir dans les secteurs sociaux de base et la réduction de la pauvreté. Cependant, l'histoire du développement économique nous enseigne que le développement agricole est le préalable à tout développement socio-économique. Sans développement agricole permettant de générer des surplus pour nourrir les urbains à moindre coût, investir dans les services de santé et d'éducation de base, approvisionner les industries de transformation pour réduire le chômage des jeunes, et améliorer les revenus des producteurs, les programmes de lutte contre la pauvreté n'auront pas d'effet parce que ces actions ne pourront pas être durables. C'est pourquoi, le Partenariat USA-Afrique sensibilise les dirigeants africains, américains, européens et asiatiques sur la nécessité de placer le développement de l'agriculture au cœur des stratégies de réduction de la faim et de la pauvreté.

Aux USA, le partenariat a amené l'administration BUSH à initié un nouveau programme d'aide au développement de l'agriculture africaine connu sous le nom de « Initiative Américaine pour la Réduction de la faim en Afrique » Le Mali bénéficie déjà de ce programme à travers l'USAID/Mali.

Parallèlement à ce programme, le Président Bush a initié un autre programme dénommé MCA (« Millénium Challenge Account »). Ce nouveau programme fixe des critères que les pays sous développés doivent remplir pour recevoir des financements gratuits de ce fonds. Le fonds est doté d'1 milliard de dollars pour 2004 et ce montant va augmenter chaque année. Les fonds seront alloués à un nombre très limité de pays (environ 12 dans la première année). Le partenariat, l'USAID/Mali, et l'ambassade américaine sont en train de faire un lobby en faveur de la candidature du Mali pour le MCA.

6. Perspectives

L'université a été retenue par l'ancien ministre délégué chargé de la sécurité alimentaire pour exécuter l'assistance technique visant à opérationnaliser la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) adoptée en conseil de ministres à travers un appui financier de l'USAID. La SNSA définit toutes les actions du Gouvernement pour la réalisation de la sécurité alimentaire pour tous les maliens.

La SNSA est transversale et sa mise en oeuvre nécessite l'implication de plusieurs Départements. C'est pourquoi, il est souhaitable pour le gouvernement du Mali de créer un Commissariat à la Sécurité Alimentaire à l'image de plusieurs pays africains. Ces commissariats sont généralement rattachés à la Primature ou à la Présidence selon l'importance que le Président de la république attache aux problèmes de sécurité alimentaire.

Le commissariat aura en charge la gestion conjoncturelle de la sécurité alimentaire et la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle. A cet effet, il mettra en oeuvre les orientations fixées par le Conseil National de la Sécurité Alimentaire prévu par la SNSA.

Le rôle du commissariat pourrait être :

- coordonner l'ensemble des activités de sécurité alimentaire ;
- produire des informations sur l'impact des programmes et politiques sur l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations ;
- proposer des programmes et politiques alternatifs pour la réalisation de la sécurité alimentaire ;
- amener les ministères à mieux coordonner leurs programmes pour amplifier leur impact sur la sécurité alimentaire à travers le conseil national de sécurité alimentaire présidé par le premier ministre prévu par la SNSA;
- prévoir et gérer les crises alimentaires à travers les dispositifs actuels de sécurité alimentaire (OPAM, Système d'Alerte Précoce, Stock national de sécurité);
- améliorer la gestion des politiques de sécurité alimentaire en informant à temps le gouvernement sur les tendances des prix et l'état d'approvisionnement des centres urbains de consommation ;
- mobiliser les financements extérieurs à travers l'identification des actions prioritaires et pertinentes en matière de sécurité alimentaire ;
- suivre et évaluer les différents programmes en cours dans le pays pour le compte de l'Etat et des bailleurs de fonds ;
- servir de conseiller et de source d'information en matière de sécurité alimentaire pour le Président et le gouvernement ;
- servir de secrétariat pour le comité de gestion des politiques de sécurité alimentaire prévu par la SNSA et le comité national du Partenariat.

Si la création d'un tel commissariat était envisageable, MSU en collaboration éventuelle avec le centre Carter, pourrait assister directement ce commissariat dans le cadre de l'assistance technique sur la SNSA. Ainsi, le commissariat pourrait identifier les faiblesses des programmes en cours, les investissements complémentaires à faire et préparer des programmes d'investissement qui pourraient être proposés aux fonds du MCA (si le Mali en bénéficiait) ou autres fonds de l'extérieur . Il est important de noter que les fonds MCA sont exigeants en termes de suivi- évaluation et en pertinence des programmes proposés par les pays. En effet, un pays peut être retenu et ne pas recevoir les fonds si les programmes proposés ne sont pas jugés permanents et manque de mécanisme rigoureux de suivi-évaluation.